P5 le Patrimoine

Réhabilitation de l'étage de la mairie

Des travaux d'isolation ont été réalisés par nos employés communaux dans deux salles. Pour le reste, nous sommes en attente d'une subvention de l'Etat avant de terminer ces travaux prévus à l'origine en 2024. (Seront reportés en 2025).

<u>Charreterie four</u>: La nouvelle toiture est posée. Il restera le bardage extérieur ainsi que les aménagements intérieurs destinés au sanitaire. Nous subissons beaucoup de reports de l'entreprise retenue en menuiserie et placo.

Verrière église : Les travaux sur les 2 verrières SUD EST sont terminés.

P 6: Bureau d'aide sociale

Cérémonie remise des colis de fin d'année

Le bureau d'aide sociale offre aux personnes de + 70 ans un colis ou bons d'achats.

Nous avons 96 bénéficiaires.

Mercredi 18 décembre à 15h00, nous organiserons un gouter pour remettre le colis ou le bon d'achat aux anciens. Une invitation leur a été adressée

<u>Départ en retraite de Frédéric VAIN</u>: Après 29 années au service de la commune et de ses habitants, Frédéric a fait valoir son droit à la retraite. Il ne sera pas remplacé dans un premier temps.

Reconnexion de la Saane

Rappel: le projet de renaturation de la vallée s'attache à la requalification des espaces naturels et au remodelage du lit de la Saâne afin de restituer à la basse vallée ses caractéristiques d'estuaire, de retrouver une connexion naturelle entre la Manche et la Saâne. Dans cet objectif, l'embouchure élargie (10) avec la mise en œuvre d'un portique et la construction d'une partie de la digue en ce secteur.

Des modèles paysagers sont composés pour répondre à l'inondabilité plus conséquente de la basse vallée et protéger les activités pérennes. Ces aménagements sont aussi l'opportunité de proposer des cheminements ou haltes piétonnes afin de découvrir le paysage et sensibiliser sur l'estuaire de la Saâne. Des ouvrages extérieurs (belvédère, plateforme surélevée) sont ainsi aménagés aux abords de la vallée.

Les continuités écologiques sont renforcées, notamment par la mise en œuvre d'une rampe de franchissement piscicole au sud du projet

Le 17 octobre, les 3 maires de Longueil, Quiberville et Ste Marguerite sur Mer ont signé l'autorisation de reconnexion de la Saâne à la mer.

LA VIGIE DE LONGUEIL N°17

LONGUEIL - L'automne est de retour

.

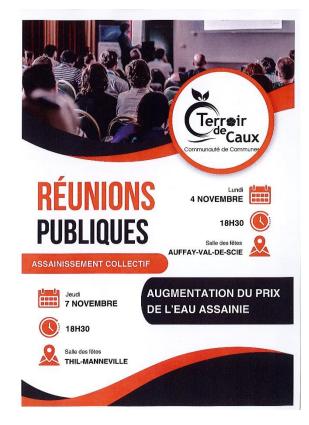
Le secrétariat de mairie est ouvert :

Mardi de 17h00 à 19h00

Vendredi de 9h00 à 11h30

Site internet : http://mairiedelongueil.fr

Vous pouvez joindre le secrétariat au 02 35 83 00 64 ou par mail : accueil@mairiedelongueil.fr



Vente de Miel à la Mairie (mardi 17h00-19h00 et vendredi 09h00-11h30) provenant du Parc Oterloro. 6 € le pot



P1: l'école

Pendant cette période de vacances scolaires, comme chaque année, les employés communaux ont procédé à quelques aménagements et divers travaux d'entretien dans les 2 classes et à l'extérieur.

P3 La sécurité

<u>Sécurité Rue de la MER</u>: Les travaux sont terminés. Ils offrent maintenant plus de sécurité, conformément à l'objectif. Les piétons peuvent désormais emprunter cet axe sans problème. Les cyclistes sont nombreux à rouler sur leurs voies matérialisées au sol. De l'avis général, cette réalisation est une réussite. Nous attendons une météo plus clémente pour quelques aménagements sur le pluvial notamment.

<u>Stationnement interdit</u>: Nous cesserons de le rappeler quand les contrevenants comprendront la dangerosité de leurs incivilités.

<u>Vitesse excessive en agglomération</u>: Problème récurrent qui va nous contraindre encore à des aménagements coûteux.

<u>Sécurité rue de Blainville</u>: Nous sommes confrontés dans ce secteur à un problème récurrent de vitesse excessive alors qu'elle est limitée à 30km/h. Considérant que la largeur de la voie est étroite et que de nombreux enfants la fréquentent, il est souhaitable de réfléchir à des aménagements favorisant la sécurité. Le 17 octobre, le Conseil Municipal a décidé de mener une réflexion avec le concours de la Direction des routes et d'un bureau d'études expert en voirie. Plusieurs scénarios sont envisagés (sens unique, ralentisseurs, écluses...). Dans le même temps, nous étudions la possibilité de restructurer la chaussée à proximité du stop à l'intersection de la rue de la mer afin d'éviter tout ruissellement vers l'école.

P4 Environnement et urbanisme

<u>Parking végétalisé rue de la Cauchie</u> : Il est opérationnel. Plutôt réservé en période estivale. Il est conforme à notre objectif : zéro béton.

<u>Nouveau parking rue de l'église</u> : Prévu en 2025 quand nous serons propriétaire du lieu.

Espace extérieur de la mairie : L'aménagement piétons réalisé par nos agents est terminé. Un nouvel éclairage est en place. Cependant, nous constatons lors d'orages de plus en plus violents, l'inondation d'une partie du RDC de la mairie. Le Conseil Municipal lors de sa réunion du 17 octobre 2024, à décidé d'effectuer une étude opérationnelle visant à aménager et gérer durablement cet espace dédié à la fois à la mairie ainsi qu'au local technique. La solution d'un parking végétalisé s'impose.

La révision du PLU: La révision du PLU de Longueil a été arrêtée le 15/04/2024. Dans ce cadre, la CDPENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) a été saisie pour émettre un avis sur les zones d'urbanisation du PLU au titre de l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme, ainsi que sur les secteurs de taille à capacité limitées (STECAL) retenus et pour la gestion des habitations en zones naturelles, agricoles, et forestières (NAF). Le 2 juillet dernier, la CDPENAF s'est prononcée sur le projet de révision. Après réception de leurs conclusions, nous avons eu une réunion avec le bureau d'études et la communauté de communes le 17 octobre afin d'apporter des réponses.

Enquête publique du mardi 12/11 au vendredi 13/12.

Dates de permanence :

- 1ère permanence le mardi 12/11 de 9h à 12h
- 2ème permanence le samedi 23/11 de 9h à 12h
- 3ème permanence le mercredi 27/11 de 14h à 18h
- 4ème permanence le vendredi 13/12 de 14h à 17h

<u>Déchets sauvages sur les accotements</u>: Le 17 octobre, le Conseil Municipal à décidé de mettre en place une amende forfaitaire de 500 € à toute personne identifiée jetant des déchets dans l'espace public. Certaines zones sont particulièrement impactées (Blancs Minéraux, rue Olivier de Longueil, rue David Asseline). Cette décision est conforme aux nouvelles lois en vigueur afin de protéger notre environnement.

Effacement de réseaux et éclairage public rue du Buisson d'Anval : Le Conseil Municipal a validé le projet d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques rue du Buisson d'Anval. Considérant le coût important de cet investissement il a été décidé de pratiquer par tranches.

La première tranche concernée sera du n°1 rue du buisson d'Anval jusqu'à l'intersection Rue David Asseline. Les travaux seraient programmés pour le 1er semestre 2025 dès accord du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime.

Cimetière : Conséquence des fortes pluies orageuses, le talus s'est effondré. Un mur de soutènement de paroi berlinoise en chêne a été édifié.